

Digest XLVII. 2 (de furtis) and the methods of the Compilers, par W. W. Buckland.

V. Pârvan, par Em. Panaitescu.

In memoriam J.-P. Waltzing, par J. Gessler.

Le mastabre de Neferirteves, par van de Walle.

— Remerciements.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ALBERT HENRY. — *Administration et Fonctionnaires. Essai de doctrine administrative*. Bruxelles. Lamertin, 1930. 1 vol. in-8° de 380 pages.

Sous ce titre, M. Albert Henry, directeur général au Ministère de l'Agriculture, qui fut secrétaire général du Comité National de Secours et d'Alimentation pendant l'occupation allemande, a condensé les réflexions que lui ont inspirées trente-cinq années d'expérience personnelle.

Sujet considérable, toujours d'actualité à une époque où les efforts d'organisation gagnent tous les mondes et toutes les affaires. M. Henry l'a restreint, de propos délibéré, à l'administration que l'on pourrait appeler pure, c'est-à-dire aux services publics qui n'ont pas à gérer une entreprise. En outre, il se tient très généralement au point de vue belge, n'essayant pas des comparaisons internationales qui auraient singulièrement étendu son ouvrage.

Ce qu'il y a d'original et d'essentiel en ce volume est le développement d'une « doctrine administrative ». Il faut entendre par là une synthèse des différentes questions posées par l'organisation de l'administration publique.

L'auteur a divisé son ouvrage en trois parties. Dans la première, intitulée : *Institutions*, il prend la peine d'expo-

poser les grandes lignes de l'administration centrale belge, l'organisation interne des ministères; il part d'une théorie réaliste des fonctions de l'État pour en examiner les attributions essentielles qu'il limite à la défense, aux finances, aux relations extérieures, à l'organisation des pouvoirs législatif et judiciaire, au contrôle des organismes subordonnés et au domaine. Son résumé de l'action administrative en général constitue déjà l'expression d'une doctrine.

Mais celle-ci se précise dans la deuxième partie, qui s'occupe du *personnel*. Ici, l'auteur recherche la nature des relations entre les pouvoirs publics et leurs agents, et c'est pour combattre la théorie du contrat. Il n'y a pas de contrat, ni civil ni public, entre l'État et ses fonctionnaires : c'est le régime du droit unilatéral de puissance, qui a une ressemblance avec les rapports entre suzerain et vassal, l'un devant protection à l'autre, qui a juré fidélité.

C'est de cette base théorique que M. Henry va développer, avec une force de logique irrésistible, toutes les conséquences de sa doctrine. Il s'agira du statut des fonctionnaires, de leur recrutement, de leurs obligations envers l'État et du devoir de l'État à l'égard de son personnel, questions de traitements et d'avancement; les avantages moraux de la carrière ne sont pas oubliés, et on lira avec un vif intérêt l'étude de la situation sociale des fonctionnaires, qui trace un tableau sociologique particulièrement frappant.

La troisième partie est consacrée aux *méthodes* administratives. Un juste hommage rendu à Fayol permet de mettre au point l'examen de l'application des méthodes dites industrielles et commerciales à l'administration.

Il est clair que l'auteur a été fort préoccupé des reproches faits couramment par les gens d'affaires aux administrations publiques. Dans tout le cours de son livre, il a

soin de marquer les erreurs très fréquentes que l'on fait dans cet ordre d'idées, faute de comprendre que la nature et le but de l'administration publique sont tout différents de ceux des entreprises privées.

Dans son ensemble, l'ouvrage de M. Henry est très remarquable par son effort de synthèse et par la conception sociologique du sujet.

ERNEST MAHAIM.

FRANS VAN KALKEN. — *La Belgique contemporaine (1781-1930). Histoire d'une évolution politique*. (Paris, Armand Colin, 1930, in-18, 218 pages.)

J'ai l'honneur de présenter à la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, de la part de mon distingué collègue Frans van Kalken, le livre intitulé *La Belgique contemporaine (1781-1930). Histoire d'une évolution politique*.

M. F. van Kalken est avantageusement connu par de solides contributions à notre histoire nationale. Je citerai : *La fin du régime espagnol* (1907); *l'Histoire du royaume des Pays-Bas et de la Révolution belge de 1830* (1910); *Madame de Bellem : la Pompadour des Pays-Bas* (1923), et son excellent manuel d'*Histoire de Belgique* (1924).

Il a étudié dans ce nouveau volume les développements de la pensée politique belge, depuis sa formation, à la fin du XVIII^e siècle, jusqu'à nos jours. Mais traiter de la pensée politique, dit-il, ce n'est pas seulement étudier l'histoire des partis, qui, sous l'influence de facteurs extérieurs ou internes, en ont forgé les éléments divers et contradictoires; ce n'est pas seulement étudier la vie des hommes de talent qui ont assuré le succès de l'une ou de l'autre de ses manifestations. Les créations constitutionnelles ou législatives d'un parti, ses aspirations, ses créations, im-